

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Décembre 2004

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

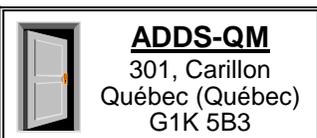
Aux membres de l'ADDS-QM :



**PASSEZ UN TRÈS JOYEUX  
TEMPS DES FÊTES !!**

## VEUILLEZ NOTER

En raison des vacances du temps des Fêtes, il n'y aura pas de Riposte pour le mois de janvier. La prochaine édition vous sera envoyée au mois de février.



## CHRONIQUE POLITIQUE

### Bilan de l'automne

Par Jonathan Carmichael

Avec décembre qui se pointe le bout du nez et l'automne qui tire à sa fin, l'heure est au bilan et aux perspectives pour les militantEs de l'ADDS.

Cet automne, le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement libéral a placé les personnes assistées sociales dans son collimateur. Les attaques ont été nombreuses et toutes aussi inacceptables les unes que les autres. Récapitulons rapidement sur deux de ces attaques décrites en détail dans les dernières Ripostes : une réforme injuste et appauvrissante de l'aide sociale (le fameux Projet de loi 57) et des modifications réglementaires qui enfonceront des personnes encore plus dans la misère (coupure de 100 \$ pour les personnes qui restent chez leurs parents, avoirs liquides à 0 pour les nouvelles arrivantes, attente de 90 jours pour les immigrantEs avant d'avoir droit à l'aide sociale, diminution des gains de travail permis). Pour faire passer ces reculs, le ministre de la Solidarité sociale, Claude Béchar, n'a pas hésité à attiser les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales en supposant qu'elles sont paresseuses, en refusant d'affirmer qu'elles sont les premières à agir pour transformer leur situation et en les traitant ouvertement de « Tanguy ».

Mais, malheureusement, comme si ce n'était pas déjà suffisant, le dérapage libéral ne s'arrête pas là... Lors de la Commission parlementaire chargée d'étudier le Projet de loi 57, le ministre Béchar s'est montré très intéressé à mettre en place une fiducie pour les personnes assistées sociales. Cette proposition est inacceptable parce qu'elle masque la réalité. Elle prend racine sur le préjugé qui dit que les personnes qui sont à l'aide sociale ne sont pas capables de gérer leur budget... En fait, les personnes assistées sociales le savent très bien et le vivent quotidiennement, le problème ne se situe pas au niveau des compétences de gestion, mais bien au niveau du revenu disponible. Au Québec, à 533 \$ par mois, c'est impossible de couvrir ses

besoins essentiels, c'est impossible de boucler un budget ! Nous avons demandé l'an dernier à plusieurs députéEs de nous prouver que c'était possible de budgéter un chèque de 533 \$ par mois... AucunE n'a réussi à relever le défi ! À l'ADDS-QM, comme dans la grande majorité des groupes sociaux, ce que nous exigeons c'est une augmentation du montant des prestations d'aide sociale, afin de permettre la couverture des besoins essentiels.

Malgré les attaques et les reculs, des signes d'espoir pointent à l'horizon. Des solidarités et des alliances ont été créées ou renforcées. Durant la Commission parlementaire sur le Projet de loi 57, c'est une large majorité des groupes qui en ont demandé le retrait. Durant tout l'automne, partout au Québec, des personnes assistées sociales se sont mobilisées et rassemblées pour défendre leurs droits. À l'ADDS-QM, en plus d'organiser et de participer aux manifestations, nous avons rencontré les députéEs de la région. Et que dire du 20 novembre, où plus de 5000 personnes sont descendues dans la rue pour réclamer le retrait du Projet de loi 57. Tôt ou tard, ces solidarités et ces alliances finiront par porter fruit. Elles sont nécessaires à l'atteinte de notre objectif d'un Québec sans pauvreté.

Après la trêve du temps des Fêtes, nous aurons à reprendre la lutte. L'oppression et l'exploitation doivent cesser ! Soyons nombreuses et nombreux à clamer notre indignation et à revendiquer une véritable lutte à la pauvreté. UniEs, nous parviendrons à faire plier ce gouvernement.





## Le féminisme conscientisant

Par Pascale Perron

Je suis une féministe qui veut agir dans une approche de conscientisation, je veux agir dans une approche féministe conscientisante. Je crois qu'il faut lutter contre l'oppression économique et contre l'oppression des femmes. C'est pour ça que je suis militante et c'est pour ça que je me sens à l'aise à l'ADDS et au Comité femmes.

Mais qu'est-ce que ça mange en hiver, cette affaire là, le féminisme conscientisant ?

Lorsque l'on croit que l'être humain est capable de comprendre le monde et de le transformer, on peut agir vers la conscientisation. Le point de départ c'est toujours la personne, ici et maintenant, avec ce qu'elle est et ce qu'elle connaît.

Je crois que nous avons du pouvoir sur l'histoire parce que c'est une création humaine, comme les biens matériels le sont. Les institutions et les idées déterminent le cours de l'histoire et ce sont les humains qui les créent.

Le but de la conscientisation est de développer notre capacité à transformer la réalité. C'est par l'échange, le dialogue que l'on arrive à prendre conscience que l'on a du pouvoir.

La conscientisation c'est donc une façon d'apprendre, une pédagogie. Mais c'est aussi une façon d'entrer en action, de changer le monde, c'est une action politique. Donc on réfléchit mais surtout on en arrive à poser des gestes pour transformer le monde, puis on continue la réflexion pour continuer l'action.

Pourquoi on parle de féminisme conscientisant ? C'est parce que la conscientisation se fait à partir de ce qui est la plus grande oppression pour nous dans notre

vie. Quand on est une femme pauvre, ce sont les deux vécus qui sont importants. Le fait d'être femme et le fait d'être pauvre sont inséparables. Parce que l'on est une femme, la pauvreté ne veut pas dire la même chose que pour un homme. C'est d'ailleurs ce que le projet *Femmes assistées sociales, la parole est à nous !* confirme<sup>1</sup>.

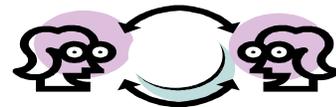
Il existe une discrimination des personnes par rapport à l'argent, à l'accès aux ressources, par rapport à la réponse aux besoins essentiels, c'est ça l'oppression économique, l'oppression capitaliste.

Il existe aussi une oppression et une exploitation des femmes individuellement et des femmes en tant que classe, collectivement, c'est l'oppression patriarcale.

Pour moi, il y a donc deux formes d'oppression inséparables qui se renforcent l'une l'autre : l'oppression capitaliste et l'oppression patriarcale.

Ce je veux, quand je dis que je vois le monde à travers des lunettes féministes conscientisantes, c'est d'arriver à ce que l'on devienne toutes des « femmes libres et autonomes, porteuses et créatrices de l'Histoire, pour la construction d'une société égalitaire, démocratique, socialiste, équitable, non-violente, et responsable<sup>2</sup>. »

J'espère que nous aurons l'occasion d'en parler ensemble.



<sup>1</sup> C'est le projet des femmes du Front Commun des Personnes Assistées sociales du Québec (FCPASQ) qui veut faire le portrait des femmes assistées sociales, de ce qu'elles vivent et de ce qu'elles veulent.

<sup>2</sup> Gisèle Ampleman



## NOUVELLES MILITANTES!!!

Par Jonathan Carmichael

Le 1<sup>er</sup> novembre, des militantEs de l'ADDS-QM ont rencontré Michel Després, député de Jean-Lesage et Ministre du Travail. Nous lui avons partagé notre inquiétude devant les inacceptables attaques dirigées vers les personnes assistées sociales par le gouvernement libéral et nous lui avons présenté nos revendications. Cette rencontre faisait suite à la Tournée des députéEs, organisée au mois d'octobre.

Le 18 novembre, une douzaine de personnes ont participé à une courte formation offerte par l'ADDS-QM sur le Projet de loi 57. Après la formation, les personnes présentes ont confectionné des pancartes pour la manifestation du 20 novembre.

Le 20 novembre, plusieurs militantEs de l'ADDS ont répondu à l'appel du Réseau de vigilance (une coalition de regroupements nationaux venant des milieux populaires, communautaires et syndicaux) en allant manifester à Montréal. La manifestation s'est tenue au lieu où se déroulait le congrès du Parti Libéral du Québec. Les 5 000 personnes présentes ont réclamé le retrait du Projet de loi 57, la garantie des prestations d'aide sociale et l'augmentation des montants. En provenance de Québec, les groupes populaires ont réussi à remplir deux gros autobus, soit une centaine de personnes. Une bien belle mobilisation ! Et surtout, ne lâchons pas ! C'est uniquement en luttant que nous parviendrons à faire reculer le gouvernement et à faire respecter les droits des personnes assistées sociales.

### **JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !**

#### **Pour le mois de décembre**

Jean Côté  
Marie-Louis Couture  
Daniel Derrien  
Jean-Yves Desgagnés  
Fernande Éloquin  
Patrice Fortin  
Nathalie Huard  
Jean-Marc Laperrière



Clément Larrivée  
François Mailhot  
Julienne Mainguy  
Diane Marchand  
Germaine Massé  
Claire Moffat  
René Simard

#### **Pour le mois de janvier**

Lisette Barrette  
Johanne Boucher  
Lorraine-Ann Côté  
Robert Desruisseaux  
Ghislaine Dufresne  
Gisèle Duguay  
Annick Dumont



Alyre Giguère  
Nicole P. Guérin  
Linda Laprise  
Colette Lefebvre  
Christine Marcoux  
Pascale Perron  
Olia Pichette



## L'ÉQUITÉ

Dernier de quatre articles, par Joseph Dansereau

« *L'équité commence par une recherche de la vérité car il faut être juste, pour être juste* ». C'était la conclusion du 1<sup>er</sup> article de cette série en septembre dernier. Mais force est de constater que le monde se nourrit d'un peu de vérité et de beaucoup de mensonge. Parmi ce monde, certains disent : « *à chacun sa vérité* ». Ce qui revient à dire que LA VÉRITÉ est un mot qui n'a pas de sens commun, qui est sans visée, sans but, sans finalité, sans idéal, sans valeur autre que pour soi. Et le bien commun alors ? À chacun sa vérité ? ... Nous voyons présentement où cela conduit la planète.

Au moment où vous lirez ces lignes, il y aura au moins 10 jours d'écoulés que certains médias (journaux, revues, radios, TV, internet) auront annoncé l'impact d'une catastrophe dont les premiers signes sont constatés. En moins de cinquante ans, 17% de la terre sera inondée par l'effet du réchauffement du climat sur les glaces polaires. Ça chauffe dans le Nord, le niveau des océans monte et montera encore faisant disparaître des espaces où il y a le plus d'humains au mètre carré sur cette terre. « *Le plus meilleur pays au monde* » (Jean Crétin, ex-premier ministre) fait partie des pays où une minorité (moins de 20% de la population) possède plus de 86% du bien commun. Comme l'annonçait récemment Richard Desjardins, la porte drapeau de « *L'erreur boréale* », 458 personnes sur cette terre possède 45% des biens. Pourtant nous sommes au Québec, sept millions d'humains, au Canada, plus de 30 millions et la planète, plus de sept milliards d'êtres humains. Et que dire de toutes les autres espèces vivantes du microscopique au cétacé. C'est assez le : « *à chacun sa vérité* » car « *l'erreur devient l'horreur boréale* ». D'ailleurs, l'anéantissement des forêts par de grandes entreprises est une des causes majeures des torrents de boue qui ont enseveli des milliers d'haïtiens dernièrement. Et qui prend le bien commun pour en faire des cadavres ? Qui d'autres que des êtres humains, comme vous et moi, qui tentent de nous convaincre tous que c'est comme ça que ça marche et pas

autrement? Elles sont nombreuses les personnes qui en sont convaincues à observer la difficulté que nous avons à nous réunir. Pourtant je rencontre tous les jours des personnes qui ont des idées pour vivre autrement, pour l'équité. Cela m'a remis en mémoire une première condition à un changement et c'est mon jeune frère, le quatrième de la famille, qui me l'a écrit un an avant son décès subi.

[ Il y a quelques années le pape Jean-Paul II décidait d'aller en Palestine et en Israël, La Terre Sainte, lieux chargés d'histoire et de symboles pour trois grandes religions : le catholicisme, le judaïsme et l'islamisme. On s'est alors inquiété pour sa sécurité. À des journalistes qui lui demandaient s'il porterait une veste pare-balles durant son périple (voyage), il répondit : « *Je vais là-bas en mission de paix. Et lorsque que vous êtes en mission de paix, vous n'avez pas besoin de veste pare-balles.* » Personne ne pouvait garantir à Jean-Paul II qu'aucun terroriste ou fanatique ne risquerait un attentat contre lui.

### Personne ne pouvait le garantir.

Comment expliquer alors que le pire n'a pas eu lieu ?

Probablement à cause du message qu'il avait lancé : « *Je vais chez vous pour parler de paix et je ne porterai pas de veste pare-balles. Je ne représente donc pas un danger pour vous parce que si vous décidez de tirer, je suis un homme mort. Ma vie dépendra de votre décision. Voulez-vous parler de paix ?* » ]

Voilà, je vois à quoi peut ressembler avoir « le nerf de la paix ». C'est la première condition d'un changement désiré. Une attitude d'affirmation citoyenne, dans un lieu et par un chemin à la recherche d'un sens à donner à la vérité et au bien commun. Nous ne pouvons faire ce chemin seul. Même le pape à lui seul n'a pu faire surgir la paix à Jérusalem. Je nous souhaite donc pour 2005 de multiples occasions d'en parler ensemble. C'est la deuxième condition pour se réunir.

## **INFO-LOI**



**par  
Christian  
Loupret**

### **Recours en nullité**

Tel que présenté dans la Riposte du mois de novembre, le ministre Béchard a présenté des modifications réglementaires à la loi d'aide sociale le 22 septembre 2004 modifiant le Règlement sur le soutien du revenu (aide sociale actuelle) qui entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2004 et qui proposent comme mesures entre autre :

- Avoir liquide à zéro avant d'être admissible (1<sup>er</sup> décembre 2004)
- Allocation logement au 30 septembre de chaque année (ne sera pas compensé par l'aide sociale pendant l'attente) (1<sup>er</sup> décembre 2004)
- Coupure pour partage du logement avec ses parents (1<sup>er</sup> janvier 2005)
- Fin du 6% du brut des gains de travail permis (1<sup>er</sup> avril 2005)
- Indexation partielle des personnes ne présentant pas de contrainte sévère à l'emploi (1<sup>er</sup> janvier 2005).

Lors de la présentation de ces modifications, le ministre n'a pas fait l'analyse d'impact des mesures annoncées sur les personnes assistées sociales. La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, votée à l'unanimité en décembre 2002, prévoit que le ministre doit faire une analyse d'impact, à savoir si un projet de Loi et ou de Règlement allait appauvrir davantage les gens en situation de pauvreté. Dans son projet de règlement, la seule analyse que le ministre Béchard a fait stipule que ce projet n'aura pas d'impacts financiers sur les entreprises et en particulier sur les P.M.E.

Pourtant, comme nous le voyons suite aux mesures proposées, beaucoup de gens sur l'aide sociale vont s'appauvrir davantage. (Ça doit être pour ça que le ministre n'a pas demandé d'analyse d'impact).

Face à cet état de fait, le Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec (FCPASQ) a demandé À LA COUR SUPÉRIEURE dans une requête introductive d'instance DE DÉCLARER illégal et nul le projet de règlement du 22 septembre modifiant le Règlement sur le soutien du revenu.

Nous devrions être entendus dans la semaine du 29 novembre 2004.  
Je vous ferai part de la suite des événements dans la prochaine riposte.

## **SESSION D'ACCUEIL**

**Tu veux en connaître davantage sur l'ADDS ?  
Tu désires t'impliquer dans le groupe ?**

Les militantEs de l'ADDS t'invitent à participer à la session d'accueil, qui se tiendra jeudi, le 9 décembre, à 13h30, dans nos locaux, au 301 rue Carillon.

**Pour vous inscrire, appelez-nous au 525-4983.**



## Les seuils de pauvreté

### Comment lire ce tableau ?

Par exemple, une famille d'un adulte avec un enfant (2 personnes) vivant sur le territoire de la nouvelle ville de Québec (500 000 habitants et plus) recevant comme revenu après impôts (net) moins de 20 347 \$ vit sous le seuil de pauvreté.

Tableau des seuils de pauvreté <sup>1</sup> (faible revenu <sup>A</sup> ) – 2004 <sup>2</sup> nets <sup>B</sup> )					
Nombre de personnes par famille	Population par agglomération				
	Urbaine				Rurale
	500 000 habitants et plus	100 000 à 499 999 habitants	30 000 à 99 999 habitants	15 000 à 29 999 habitants	Moins de 15 000 habitants
1	16 675 \$	14 046 \$	13 829 \$	12 637 \$	10 932 \$
2	20 347 \$	17 139 \$	16 875 \$	15 420 \$	13 341 \$
3	25 735 \$	21 677 \$	21 342 \$	19 502 \$	16 873 \$
4	32 063 \$	26 998 \$	26 582 \$	24 290 \$	21 015 \$
5	35 824 \$	30 176 \$	29 710 \$	27 148 \$	23 489 \$
6	39 596 \$	33 353 \$	32 837 \$	30 006 \$	25 962 \$
7 +	43 369 \$	36 530 \$	35 964 \$	32 864 \$	28 436 \$

A - « Faible revenu » est une expression récente utilisée par les gouvernements pour camoufler une autre expression qui veut dire quelque chose à tous les citoyenNES : « seuils de pauvreté ». En anglais : « Poverty lines ».

B - « Nets » = Après impôts.

### Qui reçoit des prestations d'aides sociales (assistance-emploi) en mai 2004<sup>3</sup> ?

Au Québec, 530 256 personnes et sur le territoire desservit par l'ADDSQM, 37 538 personnes.

Une personne seule dans la ville de Québec, pour être sur le seuil de pauvreté, doit travailler 35 h / semaine, avoir 10 jours de congés fériés et deux semaines de vacances et doit gagner 12,02\$ brut de l'heure.

Pour 40 h / semaine, avec les mêmes congés, le taux horaire brut est de 10,52\$. Au salaire minimum actuel (7,45\$ / h), ça prend 55 h / semaine de travail pour se situer au seuil de pauvreté.

<sup>1</sup> **Avis :** Les seuils de pauvreté du tableau ci-dessous ont comme référence les seuils établis en 2003 mais en y ajoutant 2% de plus pour inclure « l'indice du coût de la vie » de l'année écoulée et ainsi donner les seuils de 2004.

<sup>2</sup> *Statistiques Canada*, catalogue n° 75F0002MIE, 002 March 2004-09-25. Voir sans frais le site WEB du *Conseil canadien du développement social* : [www.ccsd.ca](http://www.ccsd.ca) et dont le courriel est [council@ccsd.ca](mailto:council@ccsd.ca) (en anglais seulement pour les statistiques du tableau ci-haut).

<sup>3</sup> Statistiques du *Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille*.



## Calendrier des activités

### Décembre 2004

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
		<b>1</b>	<b>2</b> Comité lutte 9h00	<b>3</b>
<b>6</b> Comité loi 13h30	<b>7</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>8</b>	<b>9</b> Session d'accueil 13h30	<b>10</b>
<b>13</b> Comité Organisateur 9h00	<b>14</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>15</b> Comité Femmes 9h30	<b>16</b> PARTY NOËL de l'ADDS	<b>17</b>

Vacances du temps des Fêtes : l'ADDS-QM est fermée du 20 décembre 2004 au 9 janvier 2005.

### Janvier 2005

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
<b>10</b>	<b>11</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>
<b>24</b>	<b>25</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>
<b>31</b>				

### **Voici ce que l'ADDS-QM vous offre**

- ⇒ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.
- ⇒ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons au *Dépanneur 186* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.
- ⇒ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? Passez nous voir!